



CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 27 juin 2023

Avis sur le rapport 1-5 de l'exécutif : Budget supplémentaire 2023

Déclaration de Guy Zima au nom de la CGT

L'avis relève les difficultés et risques pour les régions à tenir leurs finances dans le contexte d'inflation que nous connaissons. Il souligne les difficultés à venir, face au mur d'investissements et la contrainte des ressources et leur non maîtrise par la région. De là, la préconisation de « TVA Sociale » nous est présentée comme potentielle ressource, comme permettant de regagner des marges de manœuvre. A ce stade de définition, de réflexion, il nous semble très prématuré de passer de rien dans un monde de libre échange, de mise en concurrence des continents, pays et populations, à une « taxe » qui impacterait favorablement les finances locales.

Si nous partageons et alertons de longue qu'effectivement des pays produisent hors de nos normes sociales et environnementales et que des équilibres doivent être trouvés, il serait aussi surtout utile de réindustrialiser notre pays, de relocaliser certaines productions et être conscient qu'une affectation locale de cette taxe est improbable.

Attention aussi à ne pas oublier que ce sont les consommateurs qui payent les taxes et qui ont payé en tant que salariés, par le chômage, la désindustrialisation liée à la mondialisation. De plus le terme « sociale » évoque aussi dans certains cerveaux féconds, le financement par l'impôt de notre modèle social, chose que nous ne partageons pas, loin s'en faut.

Nous pensons donc que la préconisation n'est pas suffisamment mature, partagée et définie à date, pour devenir celle du CESER BFC. En conséquence la CGT s'opposera à l'avis présenté.